



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°11-20

L'an deux mille onze,
Le 29 novembre, à Neufchâteau

Date de convocation	26 octobre 2011
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	36 titulaires
+ Suppléants	36 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	2

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY, Mme Michèle ANDRIEUX, M. François BUSSIERE, M. Robert COURTY, Mme Annie DAZAC, M. André DEGUIS, Mme Arlette CHARBONNIER, M. André JANNOT, M. Lionel LADOUCE, M. Daniel LAURENT, M. Simon LECLERC, M. Pierre PANDINI (qui a reçu pouvoir de M. Wallendorf), M. Claude PHILIPPE, M. Christian BORGNIET, Mme Morgane PITEL, M. Daniel ROUVENACH, M. Arnaud SALVINI, M. Daniel TOURNAY (qui a reçu pouvoir de M. Porcelli), M. Jean-Bernard THOUVENOT, M. Alain VERNEAU

Objet de la délibération :

PROJET AMICE : PROLONGATION DE DELAI

Vu la délibération n° 08-34 du 9 juillet 2008 approuvant l'opération AMICE,

Vu la délibération n° 09-06 du 7 avril 2009 approuvant le plan de financement,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve la prolongation de délai de l'opération AMICE jusqu'au 31 décembre 2013 sous réserve de l'accord des différents financeurs.

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY